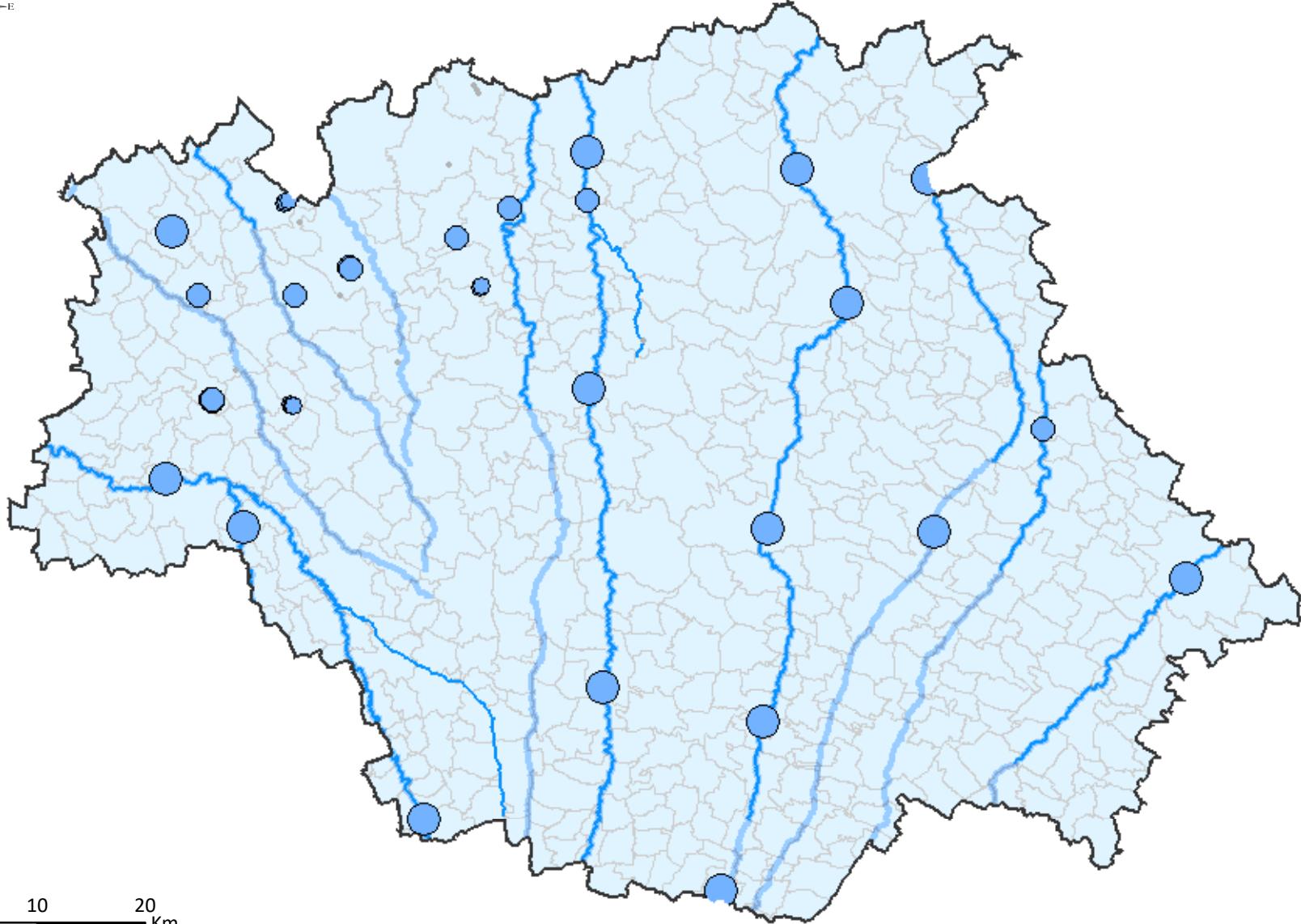


# Substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (PFAS) : Valeur maximale des résultats dans les eaux brutes destinées à la production d'eau destinée à la consommation humaine

## Département du GERS

Situation au 14/01/2026



Limites communales

• Captages AEP sans données disponibles à ce jour

### Suivi PFAS dans les eaux brutes exploitées pour l'AEP

● Analyse conforme à la limite de qualité des eaux brutes

○ Analyse dépassant la limite de qualité des eaux de consommation nécessitant une action correctrice avant mise en distribution

● Analyse non conforme à la limite de qualité des eaux brutes

### Production journalière des captages suivis

○  $\leq 10 \text{ m}^3/\text{j}$

○  $10 > \text{m}^3/\text{j} \leq 100$

○  $100 > \text{m}^3/\text{j} \leq 1000$

○  $> 1000 \text{ m}^3/\text{j}$

Limite de qualité dans les eaux brutes  
Somme des PFAS : 2  $\mu\text{g/L}$

Limite de qualité dans les eaux de consommation  
Somme des PFAS : 0.1  $\mu\text{g/L}$



● ARS Occitanie - DD32

Place de l'Ancien Foirail  
32200 Auch

ars-oc-dd32-pgas@ars.sante.fr